

SAISINE DE LA FORMATION SPECIALISÉE EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL PLACÉE AUPRÈS DU CST

Mise à jour : octobre 2023

COLLECTIVITÉ :

SÉANCE DU :

[Décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.](#)

OBJET DE LA SAISINE ET DOCUMENTS À TRANSMETTRE		POUR	RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES
	Document unique d'évaluation des risques professionnels.	Consultation	Article 69 du décret n°2021-71 modifié
	Plan d'actions du document unique et programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.	Avis	Article 72 du décret 2021-571
	Règlement intérieur, consignes, note de service, plan de continuité ou de reprise de l'activité (PCA ou PRA) relatifs à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail que l'autorité territoriale envisage de prendre.	Consultation	Article 58 du décret n°2021-572
	Modifications importantes de locaux, des méthodes de travail, des produits impactant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail et projets importants d'introduction de nouvelles technologies.	Consultation	Article 70 du décret n°2021-572
	Désignation des ACFI (agents chargés de la fonction d'inspection) par l'autorité territoriale.	Avis	Article 5 du décret n°85-603 modifié
	Étude ergonomique, aménagement de poste de travail et mesures générales prises dans le cadre du maintien dans l'emploi, du reclassement des agents reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions, d'accidents du travail ou de service et projets importants d'introduction de nouvelles technologies.	Consultation	Article 71 du décret n°2021-572
	Convention d'adhésion à un service de médecine de prévention pour le suivi médical des agents.	Avis	Article 11 du décret n°85-603 modifié
	Divergence d'appréciation sur la réalité d'un danger grave et imminent pour la santé ou la sécurité des agents lors de l'exercice de leurs fonctions ou la façon de le faire cesser	Avis	Article 68 du décret n° 2021-571
	Lettre de cadrage des assistants et conseillers de prévention.	Communication Information	Article 4 du décret n°85-603 modifié
	Lettre de mission de l'ACFI.	Information	Article 5 du décret n°85-603 modifié
	Mission d'inspection (visite de l'ACFI).	Information	Article 59 du décret n°2021-571 modifié
	Rapport annuel établi par le service de médecine du travail.	Information	Article 59 du décret n°2021-572
	Suites données à une enquête du CST-formation spécialisée après un accident de service à caractère grave, mortel ou répété.	Information	Article 65 du décret n°2021-572
	Fiches de risques professionnels établies par le médecin du travail.	Information	Article 14-1 du décret n°85-603 modifié
	Non suivi de l'avis du médecin du travail pour l'aménagement d'un poste de travail.	Information	Article 24 du décret n°85-603 modifié
	Autres :		

Fait à

, le

Cachet et signature de l'autorité territoriale :



Pôle santé, sécurité et qualité de vie
au travail

04 73 28 59 80

fssct@cdg63.fr